



Crest. Villages vivants propose de donner une utilité sociale à son épargne

Elisabeth Voreppe

La coopérative immobilière et solidaire Villages vivants lance une nouvelle campagne de levée de fonds afin de financer de nouveaux commerces et services essentiels en territoire rural et contribuer en même temps à la préservation du patrimoine. Louis Fayolle, l'un des investisseurs, témoigne de ses motivations.

Un nouvel appel public à épargne est lancé jusqu'à fin décembre par la coopérative Villages vivants, dont les bureaux sont à Crest. L'objectif est de pouvoir continuer à acheter, rénover et louer des locaux à des porteurs de projets engagés pour la revitalisation des territoires ruraux au travers de commerces et de services.

Le nombre d'investisseurs est passé de 99 au démarrage à 1 000 aujourd'hui. Louis Fayolle, qui habite Aouste-sur-Sye depuis 2022 est l'un d'eux. « En arrivant dans le village, j'ai constaté une dynamique commerciale peu commune en milieu rural. Je me suis donc intéressé à cette question et j'ai appris l'existence et la démarche de Villages vivants. Comme je ne savais pas trop quoi faire de mon épargne, j'ai fait le choix d'investir dans la coopérative en 2022 avec la sensation d'avoir la main sur ce que je fais de mon argent », raconte-t-il.

Le fait de pouvoir bénéficier d'une réduction d'impôts de 25 % était important pour lui, tout comme les conditions offertes pour devenir sociétaire grâce à des parts sociales. « Je retrouverai mon argent et je peux le retirer à tout moment si je le souhaite. »

« C'est une relation de confiance, pas une relation bancaire »

Louis, qui est salarié, a fait le calcul : « J'ai fait la comparaison avec le livret A d'une banque. Au bout de cinq ans, entre la réduction d'impôts et les intérêts, je n'aurai pas perdu d'argent », constate-t-il.

Le fonctionnement de la coopérative l'a séduit également. « En participant à l'assemblée générale, j'ai eu la réponse à mes questions, j'ai été rassuré. D'une part le fonctionnement est collectif, investisseurs et salariés participent à la gouvernance. D'autre part, Village vivants propose des loyers modérés aux porteurs de projet. Et si l'activité fonctionne bien, ceux-ci peuvent acquérir les locaux sans qu'il y ait de spéculation foncière. C'est une relation de confiance, ce n'est pas une relation bancaire. C'est quelque chose de sain. Aujourd'hui, je parle autour de moi de cette opportunité et ça me convient vraiment dans cette période compliquée. C'est un vrai bol d'air », se réjouit Louis. ■